

**TotalEnergies**

Votre contrat HORIZON + C5

Offre r  serv  e aux professionnels et non-professionnels*

**SERVICE CLIENT PRO PREMIUM**

T  l  phone : 09 87 98 08 68 (prix d'un appel local)

E-mail : service.pro.premium@mail.totalenergies.fr

- ☐ Acquisition
☒ Renouvellement
☒ Vente    distance
☐ Vente sur site du client

VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL

Nom : Aya Mohammad

Mail : aya.mohammad@total-gp.fr

T  l  phone : 0187650811

Vos coordonn  es

Raison sociale* : SELF MARKET / 12210950

N   SIRET* : 537 454 357 00014

Nom* : AZANKOUD

Pr  nom* :

Email* : SELFMARKET62880@GMAIL.COM

T  l  phone* : 0651060550

Centrale de r  f  rencement :

N   adh  rent :

* Mentions obligatoires

Destinataire des factures☒   lectronique☐ Courrier

Si le destinataire des factures est diff  rent du site livr  , remplir ci-dessous :

Adresse e-mail (si diff  rente du Client) :

Raison sociale :

Adresse :

ou

Code postal :

Ville :

Par d  faut, les factures seront transmises par voie   lectronique

PaiementMode de r  glement : ☒ Pr  l  vement

D  lai de paiement : 15 jours calendaires    compter de la date d  mission de la facture

VOTRE OFFRE DE FOURNITURE D'  LECTRICIT   INCLUT :**Un service client d  di   et disponible
par t  l  phone**

Du lundi au Samedi de 9h00    19h00

**Une   lectricit   100% verte⁽¹⁾**Vous contribuez ainsi au d  veloppement
de la fili  re renouvelable en France**Un prix de fourniture fixe**

Pour s  curiser votre budget et gagner en visibilit  

**Une assistance pro Elec 24h/24**En cas de panne   lectrique, un   lectricien
se d  place gratuitement en moins de 2h**Contrat monosite**

N   Point De Livraison (PDL) : 01327206875947

Adresse du site de consommation : 1 rue DU GENERAL DE GAULLE

Code postal : 6 2 8 8 0 Ville : ANNAY

Date de d  but de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/01/2024

Dur  e : ☐ 12 mois ☒ 24 mois ☐ 36 mois

*au sens de l'article liminaire du Code de la consommation

(1) A hauteur de 100% de votre consommation en   nergie, TotalEnergies s'engage    acheter l'  quivalent en garantie(s) d'origine   mise(s) par des producteurs fran  ais d'  nergie renouvelable

AZANKOUD

Tarification compteurs C5

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) : ☐ CU ST ☒ MU DT ☐ CU 4 ☐ MU 4

Puissance souscrite (≤ 36 kVA) : 15

Structure de prix souhaitée : ☐ Base ☒ HP/HC

PRIX BASE		
Puissance (en kVA)	Abonnement (€/an)	Prix proportionnel BASE (€/MWh)
de 1 à 11 kVA	84,00	174,04
de 12 à 23 kVA	120,00	
de 24 à 36 kVA	180,00	

PRIX HP/HC			
Puissance (en kVA)	Abonnement (€/an)	Prix proportionnel (€/MWh)	
		HP	HC
de 1 à 11 kVA	120,00	194,52	103,77
de 12 à 23 kVA	180,00		
de 24 à 36 kVA	240,00		

MÉCANISME DE CAPACITÉ Coefficients en KW/MWh	Base	HP	HC
	0,3428	0,4640	0,0377

Les prix ci-dessus s'entendent hors coûts d'acheminement

Voir détails sur l'Annexe TURPE

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés pour la durée du Contrat.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité, présents sur l'Annexe TURPE. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client.

Conformément aux Conditions Générales de Ventes, le coût du mécanisme de capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix du mécanisme de capacité pour l'année N est obtenu en multipliant les coefficients de capacité par poste horosaisonnier par le prix de la dernière enchère organisée sur la plateforme d'échanges EPEX-spot, pendant l'année N-1. À titre informatif, le prix de l'enchère 2022 appliqué pour l'année civile 2023 est de **60€/kW**.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de la Puissance souscrite, TotalEnergies se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Autre :

Date de fin de validité de l'offre :

(JJ/MM/AAAA) _____ à _____ h _____

Les offres peuvent être annulées ou modifiées par TotalEnergies, pendant leur durée de validité et jusqu'à 2 jours ouvrés après leur acceptation par le Client. L'annulation de l'offre emporte rétractation du consentement de TotalEnergies à conclure un contrat. La modification annule et remplace l'offre initiale.

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Pro Premium dont l'adresse est précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Pour l'exécution de son contrat, le Client autorise TotalEnergies à récupérer auprès du Gestionnaire de Réseau de Distribution (ENEDIS) ses données contractuelles et techniques (type de compteur, puissance souscrite et FTA).

Cette offre est valable sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TotalEnergies et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par le Gestionnaire de réseau.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription, du mandat de prélèvement SEPA et de l'Annexe TURPE paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture. Le Client reconnaît avoir été informé et accepté que sa souscription l'engage sur la durée du Contrat et l'oblige au paiement des factures s'y rapportant. En cas de résiliation du Contrat avant cette date, le Client s'expose à des frais de résiliation conformément aux conditions générales de vente (voir article résiliation).

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

- ☒ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☒ Annexe TURPE détaillant les coûts relatifs à la distribution d'électricité par ENEDIS
- ☒ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://totalenergies.fr/professionnels/documents/cgv-dvi>

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Nom du signataire : _____

AZANKOUD

Fait à :

Le :

août 31 2023

Compteurs C5 - Puissances de 1 à 36kVA

Compteurs Courte Utilisation Simple Tarif (CU ST) :

Abonnement (en €/an)	Prix Acheminement (en €/MWh)
$35,34 + (9,96 \times \text{puissance en kVA})^*$	43,70

* Exemple pour une puissance de 11kVA :

Abonnement = $35,34 + (9,96 \times 11 \text{ kVA})$ soit 144,90€/an

Compteurs Moyenne Utilisation Double Tarif (MU DT) :

Abonnement (en €/an)	Prix Acheminement (en €/MWh)	
	HP	HC
$35,34 + (12,24 \times \text{puissance en kVA})^*$	44,70	31,60

* Exemple pour une puissance de 11kVA :

Abonnement = $35,34 + (12,24 \times 11 \text{ kVA})$ soit 160,98€/an

Compteurs Courte Utilisation avec 4 classes temporelles (CU 4) :

Abonnement (en €/an)	Prix Acheminement (en €/MWh)			
	HPH	HCH	HPB	HCB
$35,34 + (9,00 \times \text{puissance en kVA})^*$	66,70	45,60	14,30	8,80

* Exemple pour une puissance de 11kVA :

Abonnement = $35,34 + (9,00 \times 11 \text{ kVA})$ soit 134,34€/an

Compteurs Moyenne Utilisation avec 4 classes temporelles (MU 4) :

Abonnement (en €/an)	Prix Acheminement (en €/MWh)			
	HPH	HCH	HPB	HCB
$35,34 + (10,56 \times \text{puissance en kVA})^*$	61,20	42,40	13,90	8,70

* Exemple pour une puissance de 11kVA :

Abonnement = $35,34 + (10,56 \times 11 \text{ kVA})$ soit 151,50€/an

NB : La saison tarifaire « Haute » s'étend du 1^{er} novembre au 31 mars inclus ; la saison tarifaire « Basse » s'étend du 1^{er} avril au 31 octobre inclus.
La plage des Heures Pleines / Heures Creuses est définie localement par le Gestionnaire de Réseau uniquement.

Référence client : _____

CRÉANCIER

Nom du créancier

TotalEnergies Electricité et Gaz France

Adresse

**2 bis rue Louis Armand
75015 Paris**

Identifiant créancier SEPA

FR03ZZZ488157

Référence Unique de Mandat

Type de prélèvement

☒ **Récurrent**

DÉBITEUR (À REMPLIR PAR LE CLIENT)

Raison Sociale : **SELF MARKET**

SIRET : **537 454 357 00014**

Numéro rue : _____ Rue : **1 rue DU GENERAL DE GAULLE**

Code postal : **6 2 8 8 0** Ville : **ANNAY**

Coordonnées bancaires

BIC : **PSSTERPPLIL**

IBAN : **F R 6 1 2 0 0 4 1 0 1 0 0 5 1 3 4 6 3 6 3 H 0 2 6 3 8**

Trésorerie (uniquement pour les marchés publics)

Référence trésorerie : _____

Raison sociale : _____

Numéro rue : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Date : **août 31 2023**

Signature :

Lieu :

AZANKOU

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TotalEnergies Electricité et Gaz France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à ses instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

En l'absence de retour du mandat SEPA signé par le Client à TotalEnergies dans un délai de quinze (15) jours, celui-ci est réputé accepté.